

EURL A P I
Au capital de 500 €
7A Villa du Lavoir 75010 PARIS.
RCS PARIS N° 900 703 620

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE GERANT
DU 23 JANVIER 2025**

L'an deux mille vingt-cinq et le 23 janvier à 10h,
Au siège social à Paris,

Armand PERILLAUD demeurant 7A Villa du Lavoir 75010 PARIS

propriétaire de la totalité des 500 parts de valeur nominale de 1 € chacune composant le capital social de la société **EURL A P I**, associé unique de ladite société :

I- A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de seul gérant de la société, Armand PERILLAUD, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

II- A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.
- Affectation des résultats de cet exercice.
- Mention de la convention visée à l'article L. 223-19 du Code de Commerce.
- Délégation de pouvoir en vue des formalités.

ARTICLE 1 : DECISION – APPROBATION DES COMPTES :

L'associé unique ayant pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le 31.12.2024 approuve ces comptes se soldant par résultat net comptable de 321 €.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes.

L'associé unique constate, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre

des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées aux articles 39, 4 et 39, 5 du Code général des impôts.

En conséquence, il est donné quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

ARTICLE 2 : DECISION – AFFECTATION DE RESULTAT – DISTRIBUTION DE DIVIDENDES :

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 321 € de la manière suivante :

Origine

Résultat bénéficiaire de l'exercice : 321 euros.

Affectation : affectation de la totalité au compte courant d'associé.

ARTICLE 3 : DECISION – CONVENTION REGLEMENTEE :

L'associé unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L. 223-19 du Code de Commerce n'est intervenue au titre de l'exercice écoulé.

ARTICLE 4 : DECISIONS – DELEGATION DE POUVOIR EN VUE D'ACCOMPLIR DES FORMALITES :

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

de tout ce que dessus, il a été dressé le procès-verbal signé par l'associé unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

Armand PERILLAUD
Gérant et associé unique

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke extending to the right.

SARL A P I.

7 VLA DU LAVOIR 75010 PARIS 10 FRANCE

exponens 

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
inscrit au tableau de l'ordre de Paris
<http://www.exponens.com>

- SOMMAIRE -

A P I.

du 01/01/2024 au 31/12/2024

Attestation	3
Comptes annuels	
Bilan actif	5
Bilan passif	6
Compte de résultat	7
Comptes annuels détaillés	
Bilan actif détaillé	10
Bilan passif détaillé	11
Compte de résultat détaillé	12
Dossier de gestion	
SIG	15
Liasse fiscale	
Imprimés fiscaux	18

- Attestation -

A P I.

du 01/01/2024 au 31/12/2024

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise :

SARL A P I.
7 VLA DU LAVOIR 75010 PARIS 10 FRANCE

relatifs à l'exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Conformément à notre lettre de mission en date du 23/05/2023, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil National de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes annuels qui ne constitue ni un audit, ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints, paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	56 578 €
Chiffre d'affaires :	6 600 €
Résultat net comptable :	321 €

Fait à : **PARIS**

Le : **09/04/2025**

Jean-Pierre BOURGIN

Expert-comptable

COMPTES ANNUELS

- BILAN ACTIF -

A P I.

du 01/01/2024 au 31/12/2024

	N			N-1
	Brut	Amort. et	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles (1)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	11 170		11 170	11 170
Constructions	44 680	3 395	41 286	42 983
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	3 211	657	2 554	2 883
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations évaluées selon méthode équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	59 061	4 052	55 009	57 035
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières et approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	89		89	
Capital souscrit et appelé, non versé				
Trésorerie				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 481		1 481	2 254
Comptes de régularisation				
Charges constatées d'avance				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 569		1 569	2 254
Frais d'émissions d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GENERAL	60 630	4 052	56 578	59 290
Renvois:				
(1) Dont droit au bail :				
(2) Dont part à moins d'un an :				
(3) Dont part à plus d'un an :				

- BILAN PASSIF -

A P I.

du 01/01/2024 au 31/12/2024

	N	N-1
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel (dont versé: 500,00)	500	500
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	321	861
Situation Nette	821	1 361
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	821	1 361
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	48 932	52 059
Emprunts et dettes financières divers (3)	5 860	4 921
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	966	948
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Comptes de régularisation		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	55 758	57 928
Ecarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF GENERAL	56 578	59 290
Renvois :		
(1) Dettes :		
à plus d'un an	45 451,00	48 741,00
à moins d'un an	10 307,00	9 187,00
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque :		
(3) Dont emprunts participatifs :		

COMPTES ANNUELS DETAILLES

- BILAN ACTIF DETAILLE -

A P I.

du 01/01/2024 au 31/12/2024

	N	N-1	Variation	
			en €	en %
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles (1)				
Immobilisations corporelles				
Terrains	11 170,00	11 170,00		
211000 TERRAINS	11 170,00	11 170,00		
Constructions	41 285,50	42 982,75	-1 697,25	-3,95
213100 CONSTRUCT.BATIMENTS	44 680,00	44 680,00		
281310 AMORT.CONSTRUCTION	-3 394,50	-1 697,25	-1 697,25	-100,00
Autres immobilisations corporelles	2 553,94	2 882,56	-328,62	-11,40
218400 MOBILIER	3 211,18	3 211,18		
281840 AMORT. MOBILIER	-657,24	-328,62	-328,62	-100,00
Immobilisations financières (2)				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	55 009,44	57 035,31	-2 025,87	-3,55
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Créances (3)				
Autres créances	88,52		88,52	
401 FOURNISSEURS	10,26		10,26	
471000 COMPTE ATTENTE INFOR	78,26		78,26	
Trésorerie				
Disponibilités	1 480,50	2 254,21	-773,71	-34,32
512000 BANQUES	1 480,50	2 254,21	-773,71	-34,32
Comptes de régularisation				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 569,02	2 254,21	-685,19	-30,40
TOTAL ACTIF GENERAL	56 578,46	59 289,52	-2 711,06	-4,57

- BILAN PASSIF DETAILLE -

A P I.

du 01/01/2024 au 31/12/2024

			Variation	
	N	N-1	en €	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital social ou individuel (dont versé: 500,00)	500,00	500,00		
101300 CAPITAL APPELE VERSE	500,00	500,00		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	320,71	861,31	-540,60	-62,76
Situation Nette	820,71	1 361,31	-540,60	-39,71
TOTAL CAPITAUX PROPRES	820,71	1 361,31	-540,60	-39,71
AUTRES FONDS PROPRES				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissement de crédit (2)	48 932,07	52 059,24	-3 127,17	-6,01
164100 EMPRUNT ETABLIS.CREDIT	48 932,07	52 059,24	-3 127,17	-6,01
Emprunts et dettes financières divers (3)	5 859,68	4 920,97	938,71	19,08
455170 ASSOCIES CPTE COURANT	5 859,68	4 920,97	938,71	19,08
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	966,00	948,00	18,00	1,90
408 FOURNISSEURS - FACTURES NON PARVENUES	966,00	948,00	18,00	1,90
Comptes de régularisation				
TOTAL DETTES	55 757,75	57 928,21	-2 170,46	-3,75
TOTAL PASSIF GENERAL	56 578,46	59 289,52	-2 711,06	-4,57

DOSSIER DE GESTION

- SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION -

A P I.

du 01/01/2024 au 31/12/2024

	31/12/2024 (12 Mois)	%	31/12/2023 (12 Mois)	%	Variation	
					Var N/N-1	%
Ventes de marchandises et de services						
-Coût d'achat des marchandises vendues						
Marge commerciale						
Production vendue	6 600,00	100,00	6 600,00	100,00		
+Production immobilisée						
+ ou - Production stockée						
= Production de l'exercice	6 600,00	100,00	6 600,00	100,00		
-Achats stockés						
-Achats d'études et prestations de services						
-Achats de matériel, équipements et travaux						
Marge brute de production	6 600,00	100,00	6 600,00	100,00		
Chiffre d'affaires	6 600,00	100,00	6 600,00	100,00		
Marge Brute Globale	6 600,00	100,00	6 600,00	100,00		
-Autres achats et charges externes	2 375,76	36,00	2 092,23	31,70	283,53	13,55
Valeur ajoutée (VA)	4 224,24	64,00	4 507,77	68,30	-283,53	-6,29
+Subventions d'exploitation						
-Charges du personnel (Salaires & cotisations...						
-Impôts, taxes et versements assimilés	893,00	13,53	867,00	13,14	26,00	3,00
Excédent brut d'exploitation (EBE)	3 331,24	50,47	3 640,77	55,16	-309,53	-8,50
+Autres produits d'exploitation						
-Autres charges d'exploitation						
+Reprises sur amortissements et provisions d'...						
+Transferts de charges d'exploitation						
-Dotations aux amortissements et provisions d'...	2 025,87	30,70	2 025,87	30,70		
Résultat d'exploitation	1 305,37	19,78	1 614,90	24,47	-309,53	-19,17
Produits financiers						
-Charges financières	984,66	14,92	753,59	11,42	231,07	30,66
Résultat financier	-984,66	-14,92	-753,59	-11,42	-231,07	-30,66
+/- Quote-parts sur opérations faites en comm...						
Résultat courant avant impôts (RCAI)	320,71	4,86	861,31	13,05	-540,60	-62,76
Produits exceptionnels						
-Charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel						
-Impôt sur les bénéfices (impôt sur les socié...						
-Participation salariale						
Résultat net de l'exercice	320,71	4,86	861,31	13,05	-540,60	-62,76

LIASSE FISCALE

Imprimés fiscaux



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

IMPÔT SUR LE REVENU

N° 2031-SD

2025

cerfa

Formulaire obligatoire
(art 53A ou 302 septies A
bis du code général des
impôts)

Bénéfices industriels et commerciaux

(Cocher la ou les cases correspondantes)

Exercice ouvert le	2024-01-01	Régime "simplifié d'imposition"	☒	ou "réel normal"	☐
et clos le	2024-12-31	Option pour la comptabilité super-simplifiée	☐	TVA	☐
		Option pour le régime de la taxation au tonnage	☐		

A IDENTIFICATION

Dénomination de l'entreprise : A P I.	Adresse du domicile de l'exploitant
Adresse de l'entreprise : 7 75010 VLA DU LAVOIR PARIS 10	
SIREN	9 0 0 7 0 3 6 2 0
Préciser l'ancienne adresse en cas de changement :	

B DIVERS

Activités exercées : Location de terrains et d'autres biens immobiliers
Personne inscrite au répertoire des métiers (cocher la case) ☐

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice, page 3)

	Col. 1	Col. 2
1. Résultat fiscal Bénéfice col. 1, Déficit col.2 (report XN ou XO du 2058-A-SD ou 370 ou 372 du 2033-B-SD)	321	0
2. Revenus de valeurs et capitaux mobiliers (compris dans les résultats ci-dessus)		
- Revenus exonérés de l'impôt sur le revenu..... a		
à déduire : quote-part des frais et charges correspondants ❶ b		
revenus nets exonérés (a – b)..... c		
- Revenus soumis à l'impôt sur le revenu..... d		
Total c + d.....		
3. Total	321	0
4. Bénéfice imposable (col. 1 – col. 2) ou Déficit déductible (col. 2 – col. 1) ❷	321	0
4bis. Résultat net de cession, concession ou sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés taxable au taux de 10 % ❸		

4ter. Revenus compris dans le bénéfice imposable mais exclus de l'assiette de l'acompte du prélèvement à la source (art. 204 G du CGI)

- Quote-part de subvention d'équipement, d'indemnités d'assurance compensant la perte d'un élément de l'actif immobilisé
et des plus-values à court terme définies à l'article 39 duodecies du CGI e

- Moins-values à court terme définies à l'article 39 duodecies du CGI f

5. Plus-values

taxées selon les règles prévues par les particuliers ❹ à court terme et à long terme exonérées ❺ à long terme imposable à 12,8 % ❻

à long terme différée de 2 ans (Art. 39 quindecies I-1 du CGI) ❻ dont plus-value à long terme exonérées (Art. 151 septies A du CGI) ❷ bis dont plus-value à court terme exonérée (Art. 151 septies, 151 septies A et 238 quindecies) ❷ ter

6. Exonérations, Abattements et crédits d'impôt

Entreprise nouvelle art. 44 sexies ☐	ZRR art. 44 quindecies ☐	Zone franche d'activités nouvelle génération art.44 quaterdecies ☐	Autres dispositifs ❸ ☐
ZFU art. 44 octies et 44 octies A ☐	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies ☐	Jeunes entreprises innovantes (JEL) art. 44 sexies A ☐	
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art. 44 sexdecies ☐	Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies ☐		
France Ruralités Revitalisation art .44 quindecies ☐			
Exonération ou abattement pratique ❷ ➔	sur les plus-values imposables à 12,8 %	sur le bénéfice professionnel	
Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif (art. 244 quater W) ☐			

7. dont BIC non professionnels (2031 Bis-SD) ❹ a – BÉNÉFICE 0 b – DÉFICIT 0

- Revenus compris dans le bénéfice imposable mais exclus de l'assiette de l'acompte du prélèvement à la source (art. 204 G).

PV à court terme, subventions d'équipement et indemnités d'assurance pour perte d'un élément d'actif (Art. 39 duodecies) Moins-values à court terme (Art. 39 duodecies)

- Plus-values

PV nettes à long terme imposable à 12,8 %

- Exonération ou abattement pratique (art. 44 sexies et suivants) ❹ ➔ sur le bénéfice non professionnel

8. Régime des sociétés de personnes ❶

Cadre réservé aux sociétés de personnes dont les associés sont des personnes morales soumises à l'impôt sur le revenu et d'autres à l'impôt sur les sociétés.
Résultat fiscal issu du mode de calcul de l'impôt sur les sociétés

9. Comptabilité informatisée

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? ☒ Si oui, indication du logiciel utilisé MvUnisoft Comptabilité

D. Contribution temporaire de solidarité

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%

ATTENTION : toutes les entreprises soumises à un régime réel d'imposition en matière de résultats ont l'obligation de souscrire leur déclaration de résultats et ses annexes par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration prévue par l'article 1738 du code général des impôts (CGI). Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

La notice n° 2033-NOT-SD est également accessible sur le site www.impots.gouv.fr.

CGA/OMGA		Viseur conventionné	☒	(Cocher la case correspondante)										
Nom et adresse du comptable		Société ou indépendant			Nom et adresse du conseil		Société ou indépendant							
Exponens - Paris Gare de Lyon														
201 Rue de Bercy														
75012 PARIS														
Tél:					Tél:									
Nom et coordonnées du CGA/OMGA					Nom et adresse du prestataire		ECF							
N° d'agrément du CGA/OMGA ou du viseur conventionné ou du certificateur conventionné		<table><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr></table>												
					Lieu: PARIS 10		Date: 2025-04-09							
					Qualité et nom du déclarant:									
					Signature:									

Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel.

(Si le cadre est insuffisant, joindre au présent formulaire un état du même modèle).

Nom, Prénom, adresse, qualité des associés personnes physiques	Associé ayant la qualité de gérant	Numéro fiscal	Date et lieu de naissance	Quote-part du bénéfice ou du déficit professionnel	Quote-part du bénéfice ou du déficit non-professionnel	Quote-part des plus-values imposables au taux réduit
PERILLAUD ARMAND Gérant 7A Villa DU LAVOIR 75010 PARIS-10E-ARRONDISSEMENT FRANCE	☒		06/04/1990 POITIERS 86 FRANCE			
	☐					
	☐					
	☐					
	☐					
	☐					
	☐					
	☐					
	☐					
	☐					
	☐					
	☐					
	☐					
	☐					
	☐					
	☐					
	☐					
	☐					
	☐					
	☐					
	☐					
	☐					
	☐					

Nom, Prénom, adresse, qualité des associés personnes physiques	Associé ayant la qualité de gérant	Numéro fiscal	Date et lieu de naissance	Quote-part du bénéfice ou du déficit professionnel	Quote-part du bénéfice ou du déficit non-professionnel	Quote-part des plus-values imposables au taux réduit
	☐					
	☐					
	☐					
	☐					
	☐					
	☐					
	☐					
	☐					
	☐					
	☐					
	☐					
	☐					
	☐					
	☐					
	☐					
	☐					
	☐					
	☐					
	☐					
	☐					

F	RELEVÉ DE CERTAINS FRAIS GÉNÉRAUX	Cette rubrique ne concerne que les entreprises individuelles ❶, elle doit être remplie lorsque ces frais excèdent, par exercice : 3 000 € pour les cadeaux ou 6 100 € pour les frais de réception.	
❶ Les autres entreprises doivent utiliser, le cas échéant, le relevé de frais généraux n° 2067-SD		Exercice	2024
Montant des : - Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises). - Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement.			
G	DIVERS	NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)	
ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
H CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION			
RÉMUNÉRATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les D.A.D.S. et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2022, montant total des bases brutes fiscales inscrites dans la colonne 18 A.		
	Ils doivent être, le cas échéant, majorés des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées dans la colonne 20 C au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.		
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages.....		
	Montant des prélèvements financiers effectués à titre personnel au cours de l'exercice (*)		
	Montant des apports en capital ou des versements en compte courant faits au cours de l'exercice (*).....		
(*) À remplir par les entreprises passibles de l'impôt sur le revenu et dispensées de bilan.			
PLUS-VALUES ACQUISES EN FRANCHISE D'IMPÔT			
Cette rubrique concerne les entreprises qui optent pour le régime simplifié d'imposition et qui entendent se placer sous le régime d'exonération des plus-values. En exerçant pour la première fois l'option pour le régime simplifié, elles peuvent déterminer, en franchise d'impôt, les plus-values acquises à la date de prise d'effet de cette option pour les éléments non amortissables de leur actif immobilisé. Dans cette hypothèse, il conviendra de joindre au formulaire n° 2031-SD une note rédigée sur papier libre portant indication détaillée de la nature et de la valeur des éléments non amortissables réévalués et de la méthode de réévaluation.			
Nature des immobilisations non amortissables		Valeur réévaluée	Prix d'acquisition
			Plus-value ❷
Totaux			
❷ Il convient de reporter chaque année le montant de la plus-value acquise en franchise d'impôt.			
I	BIC NON PROFESSIONNELS		
Détermination du résultat de l'exercice			
		Bénéfice	Déficit
Locations meublées non professionnelle soumises aux contributions sociales par les organismes de sécurité sociale			
Autres locations meublées non professionnelles			
Location-gérance			
Membre non professionnel de copropriété de cheval de course ou d'étalon			
Autres BIC non professionnels			
Résultat avant imputation des déficits antérieurs			

Désignation de l'entreprise		A P I.				Néant *		
Adresse de l'entreprise		7		VLA DU LAVOIR		75010 PARIS 10		
SIRET		9 0 0 7 0 3 6 2 0 0 0 0 2 2						
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12		
						Exercice N clos le 2024-12-31		
		Brut		Amortissements – Provisions		Net		
		1		2		3		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles {	Fonds commercial *	010		012		0	
		Autres *	014		016		0	
	Immobilisations corporelles *		028	59 061	030	4 052	55 009	
	Immobilisations financières * (1)		040		042		0	
	Total I (5)		044	59 061	048	4 052	55 009	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		0	
		Marchandises *	060		062		0	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		0	
	Créances (2) {	Clients et comptes rattachés *	068		070		0	
		Autres * (3)	072	89	074		89	
	Valeurs mobilières de placement		080		082		0	
	Disponibilités		084	1 481	086		1 481	
	Charges constatées d'avance *		092		094		0	
	Total II		096	1 569	098	0	1 569	
	Total général (I + II)		110	60 630	112	4 052	56 578	
PASSIF						Exercice N NET		
						1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120		500	
	Écarts de réévaluation				124			
	Réserve légale				126			
	Réserves réglementées *				130			
	Autres réserves	(dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) *	131		)	132		
	Report à nouveau				134			
	Résultat de l'exercice				136		321	
	Subventions d'investissement				137			
	Provisions réglementées				140			
	Total I				142		821	
Provisions pour risques et charges				Total II	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156		48 932	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *				166		966	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)		169		)	172		
	Comptes courants d'associés				173		5 860	
	Autres dettes				175			
	Produits constatés d'avance				174			
	Total III				176		55 758	
Total général (I + II + III)				180		56 578		
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	45 451
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

DÉDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997			
	Entreprise nouvelle (44 sexies)		986		Zone franche urbaine (44 octies A)	987		342		
				Jeune entreprise innovante (44 sexies A)	989					
	Zone restruct. défense (44 terdecies)		127		Zone revitalisation rurales (44 quindecies)	138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		991		(FRR) France Ruralités Revitalisation (art.44 quindecies A)	181				
	ZFANG 44 quaterdecies		345		Investissements outre mer	344				
	Bassins urbains à dynamiser -BUD (art. 44 sexdecies)		992		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993				
	Dont divers	Créance report en arrière du déficit				346		350		
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)				655				
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)				643				
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)				645				
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)				647				
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)				648				
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)				641				
		Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)				990				
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)				649						
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéf. c. 1, déf. c. 2						352	321	354		
Déficits	Déficit de l'exerc. reporté en arrière (entreprises I.S. seulement)					356				
	Déficits antérieurs reportables			dont imputés sur le résultat :				360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéf. c. 1, déf. c. 2						370	321	372		

I REINTEGRATIONS DIVERSES	Montant
---------------------------	---------

II DEDUCTIONS DIVERSES	Montant
------------------------	---------

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise

A P I.

Néant ☐

I	IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice (1)		Augmentations (2)		Diminutions (3)		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice (1+2-3) (4)		Réévaluation légale * Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice					
ACTIF IMMOBILISE																		
Immobilisations incorporelles		Fonds commercial			400		402		404	0	406							
		Autres			410		412		414		416							
Immobilisations corporelles	Terrains			420	11 170	422	0	424	0	426	11 170							
	Constructions			430	44 680	432		434		436	44 680							
	Installations techniques, matériel et outillage industriels ¹⁾			440		442		444		446								
	Installations générales, agencements, aménagements divers			450		452		454		456								
	Matériel de transport			460		462		464		466								
	Autres immobilisations corporelles			470	3 211	472		474		476	3 211							
Immobilisations financières				480		482		484		486								
TOTAL				490	59 061	492		494		496	59 061							
II	AMORTISSEMENTS					Montant des amortissements au début de l'exercice (1)		Augmentations : dotations de l'exercice (2)		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises (3)		Montant des amortissements à la fin de l'exercice (1+2-3) (4)						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																		
Fonds commercial						495		497		498		499						
Autres Immobilisations incorporelles						500		502		504		506						
Immobilisations corporelles	Terrains					510		512		514		516						
	Constructions					520	1 697	522	1 697	524		526	3 394					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					530		532		534		536						
	Installations générales, agencements, aménagements divers					540		542		544		546						
	Matériel de transport					550		552		554		556						
	Autres immobilisations corporelles					560	329	562	329	564		566	657					
TOTAL						570	2 026	572	2 026	574		576	4 052					
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																	
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé		Valeur d'actif *		Amortissements *		Valeur résiduelle		Prix de cession *		Plus ou moins-values								
										Court terme *	Long terme							
											19 %		15% ou 12,8%		0 %			
Total		578		580		582		584		586		581		587		589		
Plus-values taxables à 19% (1)						579		Régularisations	590		583		594		595			
TOTAL										596		585		597		599		

Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SDo
1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entrepriseA P I.

Néant☒

I	RELEVÉ DES PROVISIONS -AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS				Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires		600	0	602	0	604	0	606	0
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %		601	0	603	0	605	0	607	0
	Autres provisions réglementées *		610	0	612	0	614	0	616	0
Provisions pour risques et charges			620	0	622	0	624	0	626	0
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations		630	0	632	0	634	0	636	0
	Sur stocks et en cours		640	0	642	0	644	0	646	0
	Sur comptes clients		650	0	652	0	654	0	656	0
	Autres provisions pour dépréciation		660	0	662	0	664	0	666	0
TOTAL			680	0	682	0	684	0	686	0
A MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES						Dotations		Reprises		
Fonds commercial						681	0	683	0	
Autres Immobilisations Incorporelles						700	0	705	0	
Terrains						710	0	715	0	
Constructions						720	0	725	0	
Installations techniques, matériel et outillage						730	0	735	0	
Inst. générales, agencements et aménagements divers						740	0	745	0	
Matériel de transport						750	0	755	0	
Autres immobilisations corporelles						760	0	765	0	
TOTAL						770	0	775	0	
C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes									
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD										
780						0				
II	DÉFICITS REPORTABLES									
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)▯								982	0	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)▯			982 bis	0	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)▯		982 ter	0		
Déficits imputés								983	0	
Déficits reportables								984	0	
Déficits de l'exercice								860	0	
Total des déficits restant à reporter								870	0	
III	DIVERS									
Primes et cotisations complémentaires facultatives			dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)			325	0	381	0	
			dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite			327	0			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *			dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS			326	0	380	0	
N° du centre de gestion agréé								388	0	

Montant de la TVA collectée	374	0
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	0
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	0
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	0
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI ¹	397	0

1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.
Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.
(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise _____		Néant ☒ *																		
Exercice ouvert le :		et clos le :		Données en nombre de mois <table border="1" style="display: inline-table; width: 40px; height: 20px; vertical-align: middle;"></table>																		
DÉCLARATION DES EFFECTIFS																						
Effectif moyen du personnel * :				376																		
Dont apprentis				657																		
Dont handicapés				651																		
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861																		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE																						
I – Chiffre d'affaires de référence CVAE																						
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108																		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118																		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119																		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105																		
TOTAL 1				106																		
II – Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																						
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115																		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143																		
Subventions d'exploitation reçues				113																		
Variation positive des stocks				111																		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116																		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153																		
TOTAL 2				144																		
III – Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾																						
Achats				121																		
Variation négative des stocks				145																		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125																		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.				310																		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133																		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148																		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128																		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135																		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150																		
TOTAL 3				152																		
IV – Valeur ajoutée produite																						
Calcul de la valeur ajoutée (Total 1 + Total 2 - Total 3)				137																		
V – Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises																						
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF				117																		
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE																						
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.																						
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD.																						
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre		020																				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	Effectifs au sens de la CVAE *		023																	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)					026																	
Période de référence	024											016										
Date de cessation																						

⁽¹⁾ Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § « Déclaration des effectifs » et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § « Répartition des salariés »

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant
directement au moins 10 % du capital de la société)

Néant ☐ *

Exercice clos le 2024-12-31 SIREN 900703620

Dénomination de l'entreprise A P I.

Adresse (voie) 7 VLA DU LAVOIR

Code postal 75010 Ville PARIS 10

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	904	500
Total des lignes 901 + 903	905	1	Total des lignes 902 + 904	906	500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M. pour Monsieur, MME pour Madame.
Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre(2)	Mr	Nom de famille	PERILLAUD	Prénom(s)	ARMAND			
Nom d'usage		% de détention	100	Nb de parts ou actions	500			
Naissance :	Date	1990-04-06	N° de département	86	Commune	POITIERS	Pays	FRANCE
Adresse :	N°	7A	Voie	Villa	DU LAVOIR			
Code Postal	75010	Commune	PARIS-10E-ARRONDISSEMENT	Pays	FRANCE			

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient
directement au moins 10 % du capital)

Néant ☒ *

Exercice clos le 2024-12-31

SIREN 900703620

Dénomination de l'entreprise A P I.

Adresse (voie) 7 VLA DU LAVOIR

Code postal 75010 Ville PARIS 10

I -NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :	905	0	
---	-----	---	--

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotéer chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT

Exercice ouvert le : 2024-01-01

Et clos le : 2024-12-31

Dénomination de l'entreprise A P I. Néant ☒
SIREN de l'entreprise 900703620 PME au sens communautaire (Cocher la case) ☐

Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)

Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre ☐

Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)

I	REDUCTIONS ET CREDITS D IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE		
Crédit d'impôt		Montant	
Réduction d'impôt en faveur du mécénat			
dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE			
Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris			
Dont montants versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME			
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)			
Dont montant préfinancé			
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte		1	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail		2	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés		3	
II	CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D'UNE DECLARATION SPECIALE		
Crédit d'impôt		Montant	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM			
PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT « Autres crédits d'impôts)			
III	CAS PARTICULIERS		
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		Montant	
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		Montant	

IV	MECENAT –Liste des bénéficiaires finaux			
----	---	--	--	--

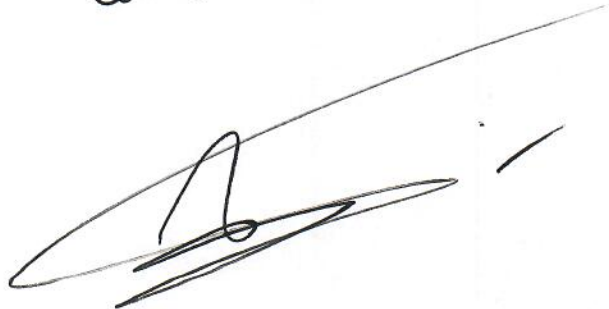
Montant des dons	Date de versement	Bénéficiaire	Intermédiaire	Valeur de la contrepartie
------------------	-------------------	--------------	---------------	---------------------------

COMPTES ANNUELS
Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

SARL A P I.

7 VLA DU LAVOIR 75010 PARIS 10 FRANCE

Certifiés conformes

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'A' followed by a horizontal line and a small dash.

exponens 

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
inscrit au tableau de l'ordre de Paris
<http://www.exponens.com>

- SOMMAIRE -

A P I.

du 01/01/2024 au 31/12/2024

Attestation	3
Comptes annuels	
Bilan actif	5
Bilan passif	6
Compte de résultat	7
Comptes annuels détaillés	
Bilan actif détaillé	10
Bilan passif détaillé	11
Compte de résultat détaillé	12
Dossier de gestion	
SIG	15
Liasse fiscale	
Imprimés fiscaux	18

- Attestation -

A P I.

du 01/01/2024 au 31/12/2024

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise :

SARL A P I.
7 VLA DU LAVOIR 75010 PARIS 10 FRANCE

relatifs à l'exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Conformément à notre lettre de mission en date du 23/05/2023, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil National de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes annuels qui ne constitue ni un audit, ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints, paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	56 578 €
Chiffre d'affaires :	6 600 €
Résultat net comptable :	321 €

Fait à : PARIS
Le : 09/04/2025
Jean-Pierre BOURGIN
Expert-comptable

COMPTES ANNUELS

- BILAN ACTIF -

A P I.

du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Brut	N Amort. et	Net	N-1
ACTIF IMMOBILISE				
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles (1)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	11 170		11 170	11 170
Constructions	44 680	3 395	41 286	42 983
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	3 211	657	2 554	2 883
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations évaluées selon méthode équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	59 061	4 052	55 009	57 035
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières et approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	89		89	
Capital souscrit et appelé, non versé				
Trésorerie				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 481		1 481	2 254
Comptes de régularisation				
Charges constatées d'avance				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 569		1 569	2 254
Frais d'émissions d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GENERAL	60 630	4 052	56 578	59 290
Renvois:				
(1) Dont droit au bail :				
(2) Dont part à moins d'un an :				
(3) Dont part à plus d'un an :				

- BILAN PASSIF -

A P I.

du 01/01/2024 au 31/12/2024

	N	N-1
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel (dont versé: 500,00)	500	500
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	321	861
Situation Nette	821	1 361
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	821	1 361
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	48 932	52 059
Emprunts et dettes financières divers (3)	5 860	4 921
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	966	948
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Comptes de régularisation		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	55 758	57 928
Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF GENERAL	56 578	59 290
Renvois :		
(1) Dettes :		
	à plus d'un an	45 451,00
	à moins d'un an	10 307,00
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque :		48 741,00
(3) Dont emprunts participatifs :		9 187,00

COMPTES ANNUELS DETAILLES

- BILAN ACTIF DETAILLE -

A P I.
du 01/01/2024 au 31/12/2024

	N	N-1	Variation	
			en €	en %
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles (1)				
Immobilisations corporelles				
Terrains	11 170,00	11 170,00		
211000 TERRAINS	11 170,00	11 170,00		
Constructions	41 285,50	42 982,75	-1 697,25	-3,95
213100 CONSTRUCT.BATIMENTS	44 680,00	44 680,00		
281310 AMORT.CONSTRUCTION	-3 394,50	-1 697,25	-1 697,25	-100,00
Autres immobilisations corporelles	2 553,94	2 882,56	-328,62	-11,40
218400 MOBILIER	3 211,18	3 211,18		
281840 AMORT. MOBILIER	-657,24	-328,62	-328,62	-100,00
Immobilisations financières (2)				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	55 009,44	57 035,31	-2 025,87	-3,55
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Créances (3)				
Autres créances	88,52		88,52	
401 FOURNISSEURS	10,26		10,26	
471000 COMPTE ATTENTE INFOR	78,26		78,26	
Trésorerie				
Disponibilités	1 480,50	2 254,21	-773,71	-34,32
512000 BANQUES	1 480,50	2 254,21	-773,71	-34,32
Comptes de régularisation				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 569,02	2 254,21	-685,19	-30,40
TOTAL ACTIF GENERAL	56 578,46	59 289,52	-2 711,06	-4,57

- BILAN PASSIF DETAILLE -

A P I.

du 01/01/2024 au 31/12/2024

	N	N-1	Variation	
			en €	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital social ou individuel (dont versé: 500,00)	500,00	500,00		
101300 CAPITAL APPELE VERSE	500,00	500,00		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	320,71	861,31	-540,60	-62,76
Situation Nette	820,71	1 361,31	-540,60	-39,71
TOTAL CAPITAUX PROPRES	820,71	1 361,31	-540,60	-39,71
AUTRES FONDS PROPRES				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissement de crédit (2)	48 932,07	52 059,24	-3 127,17	-6,01
164100 EMPRUNT ETABLIS. CREDIT	48 932,07	52 059,24	-3 127,17	-6,01
Emprunts et dettes financières divers (3)	5 859,68	4 920,97	938,71	19,08
455170 ASSOCIES Cpte COURANT	5 859,68	4 920,97	938,71	19,08
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	966,00	948,00	18,00	1,90
408 FOURNISSEURS - FACTURES NON PARVENUES	966,00	948,00	18,00	1,90
Comptes de régularisation				
TOTAL DETTES	55 757,75	57 928,21	-2 170,46	-3,75
TOTAL PASSIF GENERAL	56 578,46	59 289,52	-2 711,06	-4,57